

ARRETE N°2023-13

ACCORDANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LOUIS JÉRÔME NALLACOUMOUPOULÉ, DIRECTEUR DES MOYENS GÉNÉRAUX ET DE LA LOGISTIQUE ET RESPONSABLE DU PÔLE PATRIMOINE BÂTI PAR INTÉRIM

Le Président de la CIREST

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-9,

Vu la délibération 2020-C054 du 11 juillet 2020 portant élection de Monsieur Patrice SELLY en tant que Président de la CIREST,

Vu la délibération 2020-C061 du 31 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président de la CIREST,

Vu l'organigramme de la CIREST,

ARRETE

ARTICLE 1: Délégation de signature est donnée à Monsieur Louis Jérôme NALLACOUMOUPOULÉ, Directeur des moyens généraux et de la logistique et responsable du pôle Patrimoine Bâti par intérim, pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes :
 - Les bordereaux d'envoi,
 - Les correspondances courantes et n'engageant pas financièrement la collectivité
- Les pièces d'engagement et constatation des dépenses et des recettes en lien avec la direction :
 - Les bons de commande dans la limite de 500 € HT
 - Les bons de livraison quel que soit leurs montants
 - La certification du service fait sur toute facture, note d'honoraires et généralement toutes notes de frais se rapportant aux opérations placées sous sa responsabilité quel que soit le montant
- Les actes relevant du Pôle Patrimoine Bâti :
 - Les procès-verbaux de réception de travaux
 - Les courriers de demande d'ouverture de compte chez les fournisseurs

ARTICLE 2 : Cette délégation subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité de Saint-Benoît (Sous-préfecture de Saint-Benoît), publié sur le site internet de la CIREST et transmis au bénéficiaire de la présente délégation.

Notifié au bénéficiaire, le

Fait à Saint-Benoît, le 05 SEP. 2023

Signature de l'agent,



Le Président,

Signé électroniquement par : Patrice Selly
Date de signature : 04/09/2023
Qualité : Président de la CIREST
Patrice SELLY